

*Mardi*, le 30. — A Notre-Dame de Pitié, à la Miséricorde, au couvent de Saint-Jérôme et à l'hospice de Laprairie.

*Mercredi*, le 1<sup>er</sup> mai. — Aux couvents de Notre-Dame du Bon Conseil, de Saint-Michel et de Saint-Hubert, et à l'hospice de Saint-Jean-Baptiste.

*Judi*, le 2. — Au Bon-Pasteur, à Notre-Dame des Anges (Sœurs de la Congrégation) et aux couvents de Saint-Thomas et de Saint-Norbert.

*Vendredi*, le 3. — Au Précieux-Sang, à l'hospice de Sainte-Thérèse et aux couvents de Sainte-Geneviève et de Saint-Eustache.

*Samedi*, le 4. — A l'hospice Gamelin, à l'école de Saint-Alphonse et au couvent de Saint-Cuthbert.

*Dimanche*, le 5. — Chez les Petites Sœurs des Pauvres, à la Congrégation de Notre-Dame à Saint-Vincent de Paul en ville, à Saint-Isidore et à la Longue-Pointe, et au couvent de Sainte-Anne des Plaines.

## L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX <sup>(1)</sup>



QUE devint la Croix de Jésus après la déposition du corps du divin Sauveur dans le tombeau ? L'Évangile ne le dit point.

D'ordinaire, l'instrument du supplice était enfoui avec le cadavre du supplicié, ce qui n'eut pas lieu pour Notre-Seigneur, puisque Joseph d'Arimathie obtint de déposer le corps du divin Maître dans son sépulcre de famille. Mais il n'en fut pas de même pour les deux larrons. Après leur avoir rompu les jambes, les bourreaux s'empresèrent d'en précipiter les cadavres et les croix dans une fosse qui fut comblée de débris. La croix de Jésus y fut jetée avec celle des larrons, comme l'événement le prouva dans la suite.

Durant les quarante jours que Jésus passa sur la terre après sa résurrection, il ne jugea pas à propos de glorifier l'instrument de sa victoire. « La Croix, dit Dom Guéranger, ne doit reparaitre qu'au jour où, tout invisible qu'elle sera demeurée, elle aura conquis tout le monde à Celui dont elle reedit les grandeurs. Il a reposé trois jours dans le tombeau ; elle restera trois siècles ensevelie sous les ombres ; mais elle aussi ressuscitera. »

Quarante ans plus tard, en l'an 70 de notre ère, Jérusalem succom-

(1) L'Église a conservé dans sa liturgie ce mot Invention dans le sens qu'il avait autrefois et qu'il a-t-nait du latin : *inventio*, découverte. La fête de l'Invention de la Sainte Croix, c'est donc la fête de la découverte de la Croix du Sauveur par sainte Hélène.